



INFORMATIONS VERNIER

LA SECURITE CIVILE CANTONALE EN PANNE

Le Conseil d'Etat avait mis sur pied un nouveau concept de sécurité civile cantonale. Celui-ci était censé regrouper pompiers professionnels et bénévoles, ainsi que sapeurs de la protection civile cantonale et communale dans un seul corps, avec de substantielles économies à la clé. Après deux années de labeur, la Ville de Genève a fait marche arrière, voulant garder le contrôle absolu du Service d'incendie et de secours.

Notre commune n'a plus de nouvelles sur l'avancement de ce projet. Toujours est-il que le projet cantonal n'aurait quasiment rien changé pour Vernier où le partenariat avec les pétroliers n'est pas remis en cause.

La bonne nouvelle c'est que dès cet automne, les sapeurs pompiers volontaires ne seront plus disséminés en cinq endroits différents.

La commune va louer 1000 m² dans l'immense entrepôt de Sauvin Schmidt.



SOMMAIRE

Le thème

3 **La Sécurité civile cantonale en panne**

La réforme de la sécurité civile, entamée en 1997, suscite bien des débats entre le Canton, la Ville de Genève et les communes.

Nouvelles communales

4 Conseil municipal, séances du 14 mars et du 11 avril

11 Les 13 et 14 mai, entrée gratuite à la piscine du Lignon

12 Activités d'été dans les centres de loisirs

14 Participez au 9e Prix littéraire de la Commune de Vernier

15 Echos des clubs d'ainés

Infos-quartier

17 AHABAL : Assemblée générale

18 AIVV : Aux années 30...

Renseignements utiles

Administration municipale

Mairie de Vernier

Rue du Village 9, tél. 306 06 06
Ouvert de 9h à 12h et de 14h à 17h

Etat civil (sur rendez-vous)

de 9h à 11h30 et de 14h à 16h30
Tél. 306 06 26 ou 306 06 27

Pompes funèbres, tél. 342 30 60

Location des locaux communaux

Mairie de Vernier, tél. 306 06 76

Centre d'entretien de Vernier

(Récupération, voirie, équipement, administration et SEVV)

Via Monnet 3, tél. 306 07 67

Levée des ordures :

Sauvin Schmidt SA, tél. 304 01 00

Pacte pour l'emploi (Association VIE)

Vernier Intégration Emploi
Ancienne Mairie - Rue du Village 1
Tél. 306 06 48

Service des sports

Secrétariat, tél. 796 62 96, le matin
Route du Bois-des-Frères 30

Piscine du Lignon, du 13 mai au 10 septembre : ouverture 9h30, fermeture 19h30, limite de sortie 20h. Ouvert à 11h tous les lundis, lundi de Pentecôte 9h30.

Service du feu, tél. 118

Gendarmerie genevoise, tél. 117

Poste de Blandonnet, tél. 427 93 21

Police municipale

Poste de Vernier

Rue du Village 1, tél. 306 06 83

Poste des Avanchets

Rue Grand-Bay 21, tél. 797 22 22

Poste du Lignon

Av. du Lignon 34, tél. 797 09 09

Appel sanitaire d'urgence

Cardiomobile, tél. 144

Médecins

Urgence AMG, tél. 322 20 20

SOS Médecins, tél. 748 49 50

Hôpitaux

Hôpital cantonal, tél. 372 33 11

Hôpital de la Tour, tél. 780 01 13

Centre antipoisons

Appel urgent, tél. 01/251 51 51

Bourse aux vêtements

Chaque mardi de 14h à 17h, le 2e jeudi du mois de 18h à 20h, sous-sol de l'école des Ranches II, sauf vacances, jours fériés et jeudi de décembre et janvier.

Centre d'action sociale et de santé

Tél. 979 06 06. 8h-12h, 14h-18h.

Ch. de l'Etang 4 - 1219 Châtelaine
Permanence juridique sur rendez-vous, un mardi sur deux de 16h à 18h.
Consultation gratuite pour nourrissons le vendredi de 14h à 16h.

Antenne du Lignon, tél. 796 63 11

Av. du Lignon 78. 8h-12h, 14h-18h.
Permanence juridique sur rendez-vous, un mardi sur deux de 16h à 18h.
Consultation gratuite pour nourrissons le mardi de 15h à 17h.

Antenne des Avanchets, tél. 795 75 90

Rue du Grand-Bay 18. 8h-12h, 14h-18h.
Consultation gratuite pour nourrissons le mercredi de 15h à 17h.

Service social communal

Rue du Village 1, tél. 306 06 20
9h-12h, 13h30-16h.

Permanence juridique sur rendez-vous, un mardi sur deux, de 16h à 18h.

Permanence chômage de 9h à 12h

Lundi et jeudi : Maison de quartier d'Aïre-Le Lignon, 12 bis Nicolas-Bogueret.

Mardi : local AIVV, 22, rue du Village.

Mercredi : local de quartier, 8, av. des Libellules.

Vendredi : centre de quartier des Avanchets, centre commercial.

Edité par l'Administration municipale

Thème

Serge GUERTCHAKOFF

Pages communales

PAO - production et publicité

Malory MEX

Mairie de Vernier

CP 520 - 1214 Vernier

Tél. 306 06 19 - Fax 306 06 93

Imprimé par SRO-KUNDIG,
sur papier offset extra-blanc mat,
sans chlore.

Prochain numéro :

Rapport d'activités

Parution 9 juin 2000

Délai rédactionnel 19 mai 2000

Journal tiré à 14'500 exemplaires

La Sécurité civile cantonale en panne

Il était une fois un nouveau conseiller d'Etat nommé Robert Cramer qui voulait rationaliser le système de sécurité civile. Ce dernier voit cohabiter plus ou moins bien les sapeurs pompiers professionnels, les sapeurs pompiers volontaires (ndlr. comme à Vernier), mais encore les sapeurs de la Protection civile cantonale, sans oublier ceux de la Ville de Genève. L'idée était à priori séduisante, elle est pourtant au point mort.

Le 20 janvier 1999, les services de la protection civile cantonale, de l'Inspection des services du feu et du service permanent de l'hélicoptère ont néanmoins été regroupés au sein de la Sécurité civile. Concrètement, un tiers des chefs de service sont passés à la trappe. Ils occupent désormais d'autres fonctions tout en conservant leurs acquis salariaux.

Il s'agit d'une première étape de la réforme de la sécurité civile, entamée en 1997 par les secrétaires généraux du Département de l'intérieur, de la Ville de Genève et de l'Association des communes genevoises (ACG). Le projet vise la suppression des doublons entre la Ville de Genève, le canton et les 44 autres communes.

Mais très rapidement, André Hediger, le conseiller administratif de la Ville dont dépend le Service d'incendie et de secours (SIS), y a fait barrage. Afin d'obtenir gain de cause, ce dernier aurait éventuellement envisagé le regroupement des deux protections civiles, du canton et de la Ville de Genève. Pour contrer le projet cantonal, la Ville a présenté son propre projet. Relevons également que les 48 compagnies de pompiers volontaires du canton ont également toujours été plutôt opposées à cette réforme.

Structure d'établissement autonome

Le projet défendu par le canton prévoit la mise sur pied d'une structure d'établissement autonome, dotée d'un conseil d'administration au sein duquel la Ville de Genève, l'Etat, l'ACG, les employés, ainsi que la Protection civile et la Fédération des pompiers volontaires auraient chacun le même

nombre de représentants. Ce projet serait doté d'un commandement unique et serait organisé par secteur : intervention, prévention, formation, logistique et administration.

Le contre-projet de la Ville n'intègre pas l'Etat, mais uniquement les autres communes. Par ailleurs, il prévoit que la gestion serait assurée par la Ville. Au niveau financier, le projet Cramer prévoit des économies allant de 3 millions en 2001 à 17,5 millions en 2010. Tandis que celui d'Hediger articule le chiffre de 13,23 millions de francs économisés.

Le projet Cramer présuppose que le matériel serait repris par la nouvelle Sécurité civile, de même que les locaux. Le projet Hediger veut que son Centre de Protection civile soit chargé d'assurer l'instruction et que le Centre de la Protection civile cantonale, sis à Bernex, soit fermé.

En ce qui concerne les sapeurs pompiers volontaires, les deux projets envisagent le maintien des 48 compagnies existantes.

Mais les services de Robert Cramer souhaitent que chaque région dispose d'un matériel lourd de base et d'un dépôt.

De son côté, André Hediger ne partage pas la même vision. Le patron du SIS veut que ce dernier dirige les autres compagnies.

Là où le bât blesse, c'est lorsque Robert Cramer parle d'abandonner la caserne de Frontenex. Les effectifs d'intervention des sapeurs profession-

nels seraient ramenés à 90 (115 aujourd'hui). Même si le conseiller d'Etat promet la garantie de l'emploi et des acquis sociaux, André Hediger crie au scandale. Soucieux de ne pas déplaire à ses pompiers, il exige que le SIS reste en mains de la Ville.

Communes consultées

Consultées par l'ACG, plus de 20 communes ou groupements régionaux de protection civile ont répondu. Quinze se sont prononcées en faveur du projet formulé par Robert Cramer. Trois lui préfèrent le contre-projet d'André Hediger. Dans les remarques formulées, relevons la crainte de voir apparaître deux catégories de sapeurs volontaires. Certains craignent de devenir de simples «tournebroches».

«Les communes ont décidé d'exiger beaucoup plus de transparence de la part de la Ville concernant les comptes du SIS. Nous sommes toujours là juste pour payer. Mais nous aimerions aussi savoir ce que l'on paie exactement», relève Mme Nelly Buntschu, conseillère administrative de Vernier en charge de la sécurité. Précisons que notre commune verse la somme d'1,2 million de francs au SIS. «J'aimerais qu'à l'avenir, nous ayons droit à la parole».

Le blocage actuel n'est sans doute pas définitif. Toujours est-il qu'il était prévisible. Le SIS avait même été jusqu'à menacer de lancer un référendum en cas de succès du projet Cramer.

Vernier aura enfin son dépôt feu

Le projet de Robert Cramer ne changerait rien à la situation prévalant actuellement à Vernier. Le partenariat avec les pétroliers resterait valable, du fait que les dépôts ne vont pas s'envoler. Dès lors, la section Carbura et les quatre camions mis à disposition par l'armée suisse sont immuables. La nouveauté réside dans le fait qu'une solution a enfin été trouvée afin de rationaliser l'organisation des quelque 80 sapeurs pompiers volontaires.

En effet, dès cet automne, ces derniers ne seront plus disséminés en cinq endroits différents. Ils seront tous regroupés chez Sauvin Schmidt dans la zone industrielle de Mouille-Galand, y compris les locaux administratifs de l'état-major. La commune va louer une surface de 750 m² au sol, ainsi que 343 m² de mezzanine.

La Sécurité civile cantonale en panne

Le 2 février dernier, l'assemblée générale de l'ACG a néanmoins pris deux options importantes : l'adoption du principe d'une organisation à trois comprenant aussi bien le canton que la Ville et les autres communes. Elles se sont prononcées également en faveur d'une intégration de tous les pompiers (volontaires et professionnels) et de toute la protection civile dans une seule organisation.

C'est finalement le 8 mars dernier qu'un fax annonçait que «le Conseil

administratif a décidé de conserver le SIS au sein de la Ville de Genève». Depuis lors, aucune discussion n'a été reprise. «Nous n'avons plus aucunes nouvelles, ni de calendrier», observe Mme Buntschu.

Toujours est-il que les communes ont demandé au président de l'ACG, Patrice Plojoux, de remettre les intervenants autour d'une table afin qu'un projet commun puisse enfin être établi.

tous les domaines sportifs. La prise en considération est acceptée par 29 oui et 2 abstentions. Une résolution présentée par Georges Zufferey (L) intitulée «Pour une politique humanitaire» est également acceptée par 29 oui et 2 non. Elle concerne une initiative cantonale déposée par le canton d'Argovie auprès des Chambres fédérales et relatives aux ressortissants étrangers. Elle demande l'aménagement de lieux d'hébergements collectifs fermés et centraux. Le Conseil municipal déclare être indigné par la décision du Conseil des Etats d'envisager une telle solution.

Restaurants scolaires

S.G.

Jean-Pierre Thorel (S) présente ensuite une résolution relative aux restaurants scolaires. Elle est acceptée par 23 oui, 7 non et 1 abstention. Amendée par Georges Baechler, elle déclare que le Conseil municipal souhaite que le marché des restaurants scolaires soit accordé à une entreprise qui s'engage à respecter les clauses du contrat éthique et écologique tel que défini dans la motion M296 acceptée le 9 mars 1999 et s'engage à ne pas utiliser, dans toute la mesure du possible, des matières premières génétiquement modifiées ou contenant de tels produits.

De plus, le Conseil administratif est chargé de faire toute la lumière sur les dysfonctionnements des restaurants scolaires et prendre toute mesure utile afin d'assurer la bonne marche de ceux-ci.

Séance du 11 avril 2000

Mme le Maire, Gabrielle Falquet communique les faits suivants : le Conseil administratif a décidé de verser une contribution financière de 1000 francs à Léman Bleu Télévision. Il a donné son accord pour financer, par le Fonds de décoration, des projets de fresques intérieure et extérieure sur les murs de la piscine du Lignon. Il a décidé de verser, pour la dernière fois, une subvention de 45 000 francs à l'Hospice Général, non prévue dans le budget 2000, et de dénoncer la convention qui fixait le montant de la contribution communale au fonctionnement des antennes de l'Hospice à Vernier. Les 15 000 francs octroyés aux victimes des catastrophes naturelles au Mozambique ont été versés

Conseil municipal

Séance du 14 mars 2000

La séance est ouverte à 20h30 par le président Pierre Ronget. Un nouveau conseiller municipal prête serment, Simon Pagin, en remplacement d'Alain Charbonnier (S) démissionnaire suite à son élection au Grand Conseil.

Mme Gabrielle Falquet, Maire, communique les informations suivantes : à fin février, Vernier comptait 29141 âmes. Le nombre de chômeurs chute de 76 personnes à 758. Suite au vote du Conseil municipal, lors de sa dernière séance, relatif à l'octroi d'un droit de superficie au chemin de Grand-Champ, le locataire pressenti a renoncé à s'installer sur le territoire communal compte tenu du vote du Conseil qui a fixé le prix minimum à 10 francs le m². Il aurait été prêt à discuter jusqu'à 6 francs le m², mais ne pouvait s'engager au-delà pour une simple location.

Le Conseil administratif a donné un préavis positif à la désignation de «Chemin des Cornettes-de-Bise» à l'artère sans nom qui sépare le Centre commercial de Balexert de la station-service. De même, il a préavisé favorablement l'appellation de «Chemin des Caribous» pour un nouveau chemin privé desservant un quartier

de villas dans le secteur du Québec. L'aide de 15 000 francs votée, lors de la dernière séance, suite à la marée noire de l'Erika, sera finalement utilisée pour venir en aide à la population du Mozambique.

Achat du Bois de la Grille

Un crédit de 515 000 francs était présenté pour acheter ce bois à la famille Dionisotti. Il s'agit d'une parcelle de valeur exceptionnelle, mais restée à l'abandon durant de nombreuses années (Ndlr. nous reviendrons dessus dans le cadre du thème du prochain numéro). Après étude en commission, le crédit a été accepté par 29 oui et 2 abstentions. La pétition relative à la couverture de la passerelle reliant les Avanchets au chemin de l'Etang est transmise à l'unanimité au propriétaire de l'ouvrage, l'Etat de Genève. L'ingénieur cantonal recevra également les propositions de la commune pour améliorer la sécurité du cheminement piétonnier.

Rabais pour les sports

Denis Chiaradonna (S) présente une motion intitulée «Pour des tarifs concurrentiels dans les prestations sportives». Elle vise à étendre le tarif réduit en faveur des étudiants, des apprentis et des rentiers AVS dans

à Médecins Sans Frontières. Le Conseil administratif a été sollicité par l'Association Patrimoine Industriel pour garantir le déficit – estimé à 35 000 francs – d'une opération de sauvetage de l'ancienne menuiserie Boddi à la rue du Village. Au vu des montants importants générés par cette opération sans qu'aucun projet concret de mise en valeur du bâtiment sauvé ne soit présenté, et estimant qu'il n'appartient pas à la seule commune de Vernier d'en prendre en charge les coûts, le Conseil administratif a décidé de soutenir cette opération à hauteur de 10 000 francs.

Protection contre le bruit

Les élus ont d'abord eu à se prononcer sur le projet d'attribution des degrés de sensibilité au bruit proposé par le Département de l'aménagement, de l'équipement et du logement (DAEL).

Le Conseil municipal a décidé à l'unanimité de donner un préavis favorable au projet de plan d'attribution, sous condition que le Conseil d'Etat tienne compte des remarques adressées par la commune. Avant d'en arriver là, la commission chargée de cet important dossier s'est réunie par dix fois, dont quatre réunions en présence des représentants des divers départements cantonaux concernés, ainsi que de représentants de l'aéroport, des chemins de fer fédéraux et des communes riveraines.

L'objectif du Conseil municipal a été de vérifier que ce projet soit conforme aux zones d'affectation définies dans son plan directeur communal, avec toutefois une réserve quant aux zones d'affectation situées dans le système des zones de bruit NNI, et cela dans l'attente de l'adoption par le Conseil fédéral de l'annexe de l'Ordonnance fédérale de protection contre le bruit (OPB), concernant le bruit des aéroports nationaux.

Dérogation acceptée

Le DAEL a transmis à la commune une demande définitive d'autorisation de construire concernant le chemin des Milans 4. Le projet présenté prévoit la construction d'une villa, comportant deux logements de trois pièces chacun. Ce projet dépasse l'indice d'utilisation du sol autorisé en zone villas. Cela étant, ce projet ré-

pond aux objectifs communaux. Par 28 voix et 4 abstentions, les élus ont préavisé favorablement, comme le Conseil administratif.

Après avoir reçu quelques informations relatives à la Fête populaire de Vernier, un projet de délibération du Conseil municipal a été accepté par 25 voix, 2 contre et 5 abstentions. Il s'agissait de modifier l'article 4 du règlement du Conseil, lequel ne précise pas suffisamment comment une démission doit être enregistrée.

Egalité hommes/femmes

Jean-Pierre Thorel (S) a présenté un projet de délibération, transformé par la suite en postulat, visant à promouvoir l'égalité hommes/femmes.

Ce dernier souhaitait confier un mandat au Service de la promotion de l'égalité entre l'homme et la femme en vue de faire une étude sur la situation dans l'administration communale.

Sur la proposition du libéral Georges Zufferey, il est décidé (par 21 oui, 11 non et 1 abstention) de confier ce mandat au Conseil administratif lui-même, aidé par la commission du personnel.

Quatre résolutions sont ensuite à l'ordre du jour. La première concerne le préavis de la commune sur le projet de concept cantonal de la protection de l'environnement. Elle est transmise à la commission de l'environnement et de l'aménagement.

La seconde s'intitule «Pour les accords bilatéraux avec l'Union européenne». Elle comporte une signature d'un représentant de cinq des six partis représentés à Vernier, sauf le PDC. Au vote, elle est acceptée par 21 oui, 8 non et 4 abstentions.

La troisième remporte par contre l'unanimité. Présentée par les six partis, elle charge le Conseil administratif d'étudier la possibilité de créer une commission ad hoc conjointe regroupant les commissaires chargés de la problématique des transports et de la circulation des communes de Meyrin et de Vernier.

Enfin, la dernière résolution est relative au vote populaire portant sur les candidats à la naturalisation à Emmen. Par 22 oui, 4 non (R) et 5 abstentions (L), les élus se sont déclarés prêts, en cas d'adoption du projet de loi modifiant la loi sur la nationalité genevoise, à prendre en compte les

demandes de naturalisation des étrangers ayant reçu une autorisation fédérale de naturalisation, remplissant par conséquent les conditions pour être naturalisés, et dont la nationalité suisse a été refusée lors d'une votation populaire.

Excellents comptes

Sept projets de délibération du Conseil administratif sont enfin envoyés pour étude en commissions.

Parmi ceux-ci les comptes de fonctionnement et des investissements 1999.

Le résultat de l'exercice écoulé est de loin le meilleur depuis l'introduction en 1987 du nouveau modèle de comptes. C'est avec un surplus de revenus de près de 3,8 millions de francs que se termine l'année 1999.

La principale explication à cela : l'augmentation des revenus toutes catégories confondues a été de 9,3% (Ndlr. Nous y reviendrons plus en détail dans le prochain numéro d'Informations Vernier).

S.G.

Prochaines séances du Conseil municipal

23 mai	2000	à 20h30
27 juin	2000	à 20h30

INSCRIPTIONS ATELIER-DANSE VERNIER

Année 2000-2001

Pour - Initiation Danse (dès 6 ans)
- Classique
- Contemporain
- Jazz (dès 10 ans)
- et cours pour adultes

Tél. 341 02 61 ou 341 13 23.

La MACAV

Maison d'artisanat communal amateur de Vernier, 48, rue du Village

jusqu'au 27 mai 2000

Nicolas Boss
Sculptures sur bois

Jacques Tonascia
Aquarelles
«Impressions d'ici et d'ailleurs»



Robert Vuillaume SA

4, ch. des Eglantines
1219 Châtelaine

Tél. 022/796 94 50 Fax 022/796 95 33

MENUISERIE • CHARPENTE
ESCALIERS • COUVERTURE

Revendeur concessionnaire
EgoKiefer

- Fenêtres PVC - Bois - Bois-métal
- Fenêtres rénovation
- Fenêtres phoniques
- Fenêtres thermiques

Volets aluminium

Portes d'entrée

G. FURCOLO

Maçonnerie - Paysagiste
Aménagements extérieurs
Entretien
Clôtures - Piscines



8d, chemin Mouille-Galand - 1214 Vernier

Tél. 341 18 56

Fax 341 23 21

Espace Santé Esclarmonde SA

Consultations - Cours

Drainage lymphatique (Vodder)
Massages: californien, relaxant,
anti-cellulite, femmes enceintes, bébés

Kinésiologie

Bébés, enfants, adultes, animaux
Réflexologie - Réflexochromie

Remboursés par les assurances
(complémentaires)

23, avenue Sainte-Cécile
CP 137 - 1217 Meyrin 1

Tél/fax: (022) 782 29 07 Sur RDV
E-mail: esesa@swissonline.ch



ENTREPRISE GÉNÉRALE
D'ÉLECTRICITÉ

98, route de Vernier
1219 Châtelaine
Tél. 797 22 20 - Fax 797 33 32

Concessionnaire des Services Industriels (S.I.G)
et de Swisscom (P.T.T)

- ▶ MAÇONNERIES PAYSAGÈRES
- ▶ PAVAGES, DALLAGES NATURELS
- ▶ CLÔTURES, PIÈCES D'EAU
- ▶ ARROSAGE AUTOMATIQUE
- ▶ TAILLES DES ARBRES FRUITIERS
- ▶ ENTRETIENS DE JARDINS

tél. 341 38 41 - fax 022 341 45 10
10, chemin de Sales - 1214 Vernier



maîtrises fédérales

G. SARACINO

GYPSERIE - PEINTURE - PAPIERS-PEINTS



Tél. 022/341 08 43
Fax 022/341 67 72
Natel 079/203 99 62

2A, ch. du Sorbier - 1214 Vernier

Atelier:

46, rue Virginio Malnati - 1217 Meyrin

Ecole BER Genève

Nouveau : 6^e spécialisée
Classes du CYCLE et
10^e degré préprofessionnel
paramédical ou en
économie

Cours d'appui
Français pour étrangers
Secrétariat médical
Secrétariat

A votre service
depuis 1952

Centre ville
Petits effectifs

Appelez le 340 12 81 - 16, Gutenberg

Buffet Lunch

Tous les dimanches de 11h30 à 14h00

au restaurant *La Récolte*

- de succulents plats chauds,
- d'attrayantes salades de saison,
- des crêpes et des gaufres,
- un merveilleux buffet de douceurs

Sfr. 39.⁵⁰

Réservations au 710 30 52

Forum
Park Hotel

(anciennement Hôtel Ponta)
75-77, av. Louis-Casal - 1216 Cointrin/GE

Ramassages ménagers

DÉCHETS ENCOMBRANTS MARDI 6 JUIN

Sont considérés comme déchets encombrants : meubles et objets ménagers volumineux (bois, plastique), matelas...

DÉCHETS MÉTALLIQUES JEUDI 8 JUIN

Sont considérés comme déchets métalliques : ferraille, métaux non ferreux (aluminium, cuivre, laiton), meubles et objets métalliques...

Attention : Selon la nouvelle loi en vigueur, tous les appareils électriques et électroniques tels que cuisinières, télévisions, machines à laver, ordinateurs, etc. doivent être impérativement rapportés dans les points de vente (cf «Infos Vernier n° 5-1999).

Frigos et congélateurs doivent être munis d'une vignette «recyclable» qui peut être obtenue à la Mairie, au Centre d'entretien ou dans les postes de la police municipale au prix de Fr. 75.-.

Pour tous renseignements :
Centre d'entretien, tél. 306 07 67.

PISCINE DU LIGNON

COURS D'AQUAGYM D'ETE

Mercredi 18h30 - 19h05

Période de 10 leçons de 35 minutes (TVA 7,5% incluse)
Adulte : Fr. 90.-, AVS/AI : Fr. 80.-. Entrées non comprises.

Les 10 leçons peuvent être réparties sur la période
du 28 juin au 06 septembre 2000 (11 semaines).

PAIEMENT ET INSCRIPTIONS à la caisse de la piscine du Lignon.

AUCUN REMBOURSEMENT NI REMPLACEMENT.

Les cours n'auront lieu que si le nombre de participants est suffisant.

Activités parascolaires

**Inscriptions pour l'année
2000-2001
au restaurant scolaire et
aux activités surveillées**

dans les écoles
le mardi 23 et le jeudi 25
mai 2000
de 16h à 18h



Les membres de l'association de la Bourse aux Vêtements de Vernier-Village sont invités à participer à leur

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
qui aura lieu le

MERCREDI 7 JUIN 2000 À 20H
à la buvette de l'école des Ranches

Ordre du jour

1. Lecture et approbation du PV de l'assemblée générale ordinaire 1999
2. Lecture du rapport d'activité
3. Lecture du rapport financier
4. Lecture du rapport des vérificateurs des comptes
5. Approbation des différents rapports
6. Election du comité
7. Election des vérificateurs des comptes
8. Propositions individuelles et divers
9. Clôture

Suite à cette assemblée, nous serions heureuses de vous retrouver autour du verre de l'amitié.

Le comité

BROCANTE LA RENFILE

*Nous récupérons tous vos objets en bon état :
meubles, vêtements, livres, jouets, vaisselle,
bibelots, etc.*

Ch. de la Renfile, 1214 Vernier
Bus 6, arrêt Renfile, tél. 341 13 02

Ouvert mardi, mercredi, vendredi de 13 h 30 à 17 h.
Jeudi de 10 h à 18 h. Samedi de 10 h à 17 h.



un des services du **CENTRE SOCIAL PROTESTANT**

Bibliothèques communales de Vernier

Quoi de neuf ?

Vous en avez entendu parler ? Ils sont arrivés.

Max Gallo - Mariella
David Lodge - Les 4 vérités
Margareth London - Anna et le roi
Dai Sijie - Balzac et la petite tailleuse chinoise
Tahar Ben Jelloun - Le labyrinthe des sentiments

Frank McCourt - C'est comment l'Amérique
Catherine Clément - Jésus au bûcher
Brigitte Peskine - Buona Familia
Paolo Coelho - Veronika décide de mourir
J.M.G Le Clézio - Hasard

Robin Cook - Toxine
Dean Koontz - Ne crains rien
Patricia Cornwell - Cadavre X
Jack Higgins - Une taupe à la Maison Blanche

La maison créative
Le Vatican mis à nu
Ces ados qui nous prennent la tête
J'ai envie de comprendre les allergies
José Bové - Le monde n'est pas une marchandise
Guides de voyage : New-York, Sicile, Crête, Rhode, Turquie, ...
Bertrand Piccard & Brian Jones - Le Tour du monde en 20 jours

Isabelle Guisan - Suisses du lointain
André Bercoff - Mémoires de palaces
Doris Lessing - Dans ma peau : autobiographie
Michel et Bruno Papet - Deux frères : flic & truand
Jacques Neiryck & Tariq Ramadan - Peut-on vivre avec l'Islam ?

Avanchet

Dans la galerie marchande.
☎ 797.05.55 (heures d'ouverture)

Lundi : 16h - 20h
Mardi : 15h - 19h
Mercredi : 15h - 18h
Vendredi : 15h - 18h

Châtelaine

Av. de Châtelaine 83 A
☎ 797.16.82 (heures d'ouverture)

Lundi : 15h - 19h
Mercredi : 9h - 12h
Jeudi : 14h - 18h
Jeudi : 16h - 20h

Vernier

Rue du Village 57-59
☎ 341.04.91 (heures d'ouverture)

Mardi : 16h - 20h
Mercredi : 9h - 12h
Jeudi : 15h - 18h
Samedi : 10h - 12h

inscription et prêts gratuits



PISCINE DU LIGNON

OUVERTURE SAISON D'ETE 2000

DU 13 MAI AU 10 SEPTEMBRE

**ENTREE GRATUITE
LES 13 ET 14 MAI**

**LES NOUVEAUX GERANTS OFFRENT L'APERITIF
LES 2 JOURS DE 17H00 A 20H00**

**UN GRAND MERCI A NOS SPONSORS : COCA-COLA - PIERROT LUSSO -
HEINEKEN - ZWEIFEL - BOULANGERIE CLAIRET - MNS - EPICURIA**



AU RESTAURANT DE LA PISCINE

Envie d'un repas entre amis, d'une fondue, d'une spécialité d'ici ou d'ailleurs ?
ou simplement un petit creux ?

Au restaurant de la Piscine, **Bruno et Stéphane** sauront vous servir une cuisine
généreuse et soignée.

Ils disposent, dans un cadre sympathique, leur nouvelle carte, avec le fameux
« feuilleté de poulet au citron », la célèbre tartiflette de nos voisins savoyards.

LES ENFANTS ne sont pas oubliés, menus « P'tit Loup », carte Junior à des
prix étudiés. Pour leur anniversaire, un coin est à leur disposition, un gâteau,
un cadeau et des cornets surprises sont prévus. Une animation peut être
demandée le mercredi et le samedi.

Notre « Service Traiteur » qui assure une prestation de qualité pour vos banquets,
repas d'entreprise, mariages, anniversaires, sur place ou à l'extérieur reste
à votre disposition.

SERVICE DES SPORTS - COMMUNE DE VERMIER

ECOLE DE PLONGEE

BAPTEMES DES 8 ANS



CAMPS DE PLONGEE POUR JEUNES
DE 12 à 15 ANS 370.- LA SEMAINE

COUVRS P.A.D.1.

EX: OPEN WATER 520.-

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS: PISCINE DU LIGNON

TEL: 796 62 96 NATEL: 079 213 32 03



Centres de loisirs - Activités estivales 2000

ABARC

Rte de Vernier 151, tél. 796 21 01

JUSQU'À L'ÉTÉ

- 13 et 14 mai : l'ABARC est fermée.
19-20 mai : Festival de musique à Meyrin, l'ABARC collabore avec le Vernier sur Rock pour tenir les bars de la manifestation
20 mai : les 20 printemps de Vacances Nouvelles à l'ABARC
3-4 juin : Fermé
10-11-12 juin : Ouverture de Pentecôte, tous les jours de 14h à 19h
30 juin : Les Promotions à Vernier-Village, bar et petite restauration en collaboration avec l'Eclipse et le VSR.

- A côté de ces événements et entre autres, l'ABARC :
- projette un week-end de camping, des sorties et des réunions pour les préparer,
 - maintiendra son horaire d'ouverture
 - et propose des petits boulots aux jeunes intéressés.

Mardi	16h-19h
Mercredi	14h-21h
Vendredi	17h-23h
Samedi	14h-18h
Dimanche	15h-19h.

PROGRAMME DE L'ÉTÉ

Juillet : fermeture annuelle.

Toutefois l'ABARC accueille un groupe d'adolescents d'une MJC de Toulouse du 3 au 21 juillet.
Festival multi-artistique 8-9 juillet.

Août

Du 3 au 11 août :

5 soirées de cinéma en plein air et gratuit pour le public dans les communes genevoises ; 5 journées de travail défrayées pour les Projections Itinérantes. 13 places de travail par jour de projection (les 3, 5, 7, 9, 11 et 17 août) pour des jeunes entre 15 et 22 ans.

Du 14 au 26 août :

Camp de cinéma à l'ABARC et projections dans les communes genevoises.
Camp de vacances, de découvertes et de formations. Organisation d'un festival itinérant, reportages, cuisine, photographie, sonorisation, mixage, projection, vidéo...
Au programme également sorties et activités de loisirs.
Camp organisé en collaboration avec Vacances Nouvelles pour 13 jeunes de 15 à 18 ans.

LA CARAMBOLE

Place du Lignon 16, tél. 796 42 67

JUSQU'À L'ÉTÉ

- 19 mai : Concert Rap : inauguration Mix tape de MACH. C.
26 mai : MQAL 12-16 ans, anniversaire
27-28-29 mai : Camp bivouac à Frangy
2 juin : Hip hop concert-jam.
Paradis Apocaliptik & Guests
MQAL 12-16 ans, anniversaire
9 juin : Soirée thème " Racisme "
9 juin : Fête de la Musique, soirée " pleine lune ", sortie concerts
16 juin : Fête de la Musique, concert " Hip hop sur le Mail "
17 juin : Sortie : Lac/voile
24 juin : MQAL 12-16 ans, anniversaire
30 juin :

PROGRAMME DE L'ETE

Juillet 2000

- Semaine 1 : lundi 3 au vendredi 7
Semaine 2 : lundi 10 au vendredi 14

Août 2000

- Semaine 3 : lundi 14 au vendredi 18
Semaine 4 : lundi 21 au vendredi 25

Au Lignon :

Carambole 17h-23h (lun-mar-mer-jeu-ven)

Jeux, accueil-espace libre, ateliers musique, soirées, discos, concerts, sorties possibles, grillades, etc.

Les activités du kiosque :

" Il n'y a que le Mail qui m'aïlle " 17h-19h30
(lun-mar-mer-jeu-ven)

avec l'appui du conseil de quartier " Mieux vivre à Aïre-Le Lignon ".

Espace de détente et de rencontres pour tous parents-enfants-ados (attente des cars du C.A., jeux, buvette, musique, etc.)

En dehors

Centre aéré ados 13h30-18h30 (lun-mar-mer-jeu-ven).
Bivouac possible jeudi et vendredi . Sem 1, 2 & 4.

Ballades choisies, sorties nautiques, découvertes de la nature (lacs, montagne, campagne)

Renseignements et inscriptions :

Maison de quartier d'Aïre-Le Lignon, tél. 970 06 90
Carambole, tél. 796 42 67 / 797 42 81.

L'ECLIPSE

Rte de Meyrin 170, tél. 796 92 66

ANIMATIONS ADOS JUILLET 2000

Du lundi 3 au jeudi 6,
du lundi 10 au jeudi 13,
du lundi 17 au jeudi 20,
du lundi 24 au jeudi 27.

Du lundi au jeudi les animations auront lieu sur le préau de l'école Avanchet-Salève ou, en cas de mauvais temps, à l'Eclipse.

Les discos sont prévues le vendredi soir à l'Eclipse.

Horaires : du lundi au jeudi de 16h à 21h,
le vendredi de 20h à 24h.

Le programme :

- une buvette sans alcool, quelques tables, bancs..;
- grillades, glaces;
- aménagement quotidien de la place : ping-pong, baby-foot, jeux, etc.;
- tournois de grands jeux (échecs, par ex.);
- ateliers Graffs et autres activités créatives;
- animations : démonstrations de break par ex.

MAISON DE QUARTIER DES AVANCHETS

Rue du Grand-Bay 13, tél. 796 24 80

Du 26 juin au 14 juillet et du 14 au 25 août 2000,
de 15h à 22h.

Accueil pour les jeunes (10-17 ans) à la Maison de quartier.

Des sorties sont organisées selon l'humeur et le temps.

19, 20 et 21 mai 2000 Grande kermesse paroissiale

Ste Marie-de-Peuple, av. Henri-Golay 5, Châtelaine

70^e anniversaire de la paroisse

Venez vous détendre en famille : jeux pour tous,
tombola, restauration permanente, animations

Vendredi soir 19 mai

19h Raclette, tournoi de Jass

Samedi 20 mai

dès 14h Ouverture des stands et des jeux
18h30 Twist'n Rock danses modernes
dès 19h Grande paella
Animation avec D. Jungo

Dimanche 21 mai

10h Messe des familles - apéritif et accordéon
12h Repas dominical
14h30 Budo-Club (démonstration de karaté self-défense)
15h30 Groupe de danses folkloriques du Portugal



Nouveau en 1 week-end

Les samaritains de Vernier
organisent un

cours de sauveteurs

(obligatoire pour le permis de conduire)

Les 24 et 25 juin 2000 à l'école de Balexert

Informations et inscriptions au 827 37 57.

Paroisse protestante de Châtelaine
86, avenue de Châtelaine

Paroisse en fête samedi et dimanche 27 et 28 mai 2000

Samedi

dès 8h30
dès 10h

Marché aux fleurs - café croissants

Toute la journée divers stands :

bric-à-brac, livres, pâtisserie, buvette,
couture et layette, pêche miraculeuse,
disques et cassettes, tombola, artisanat...
vente d'habits d'été pour adultes et enfants

L'après-midi Jeux et animation

Repas de midi et du soir

Pour la soirée : animation musicale avec Philippe au
clavier synthétiseur " Chansons d'hier et d'aujourd'hui "

Dimanche

à 10h

Culte de reconnaissance en famille
sur le thème de l'exode

à 11h30

Apéritif offert

à 12h30

Repas de midi

dès 14h

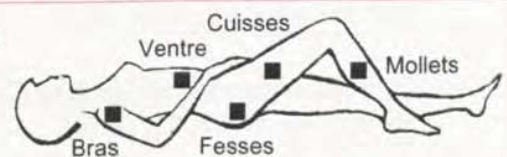
Animation

dès 16h

Rangement (volontaires bienvenus)

Nouveau

à Vernier



Institut Phyto-Lyne

Si vous souhaitez amincir vos

jambes, bras, estomac, hanches, ventre, fesses.

Institut Phyto-Lyne vous propose son programme personnalisé.

1^{ère} séance gratuite

Av. Louis-Pictet 10 B - 3^{ème} - 1214 Vernier - Tél. 341 04 61

Vous avez entre 16 et 25 ans !
Vous aimez écrire des poésies, contes ou nouvelles
Alors, participez à la 9e édition du

Prix littéraire de la Commune de Vernier pour jeunes auteurs

Chaque genre sera récompensé selon deux catégories d'âge, par des prix en espèces. De plus, un recueil sera édité.

Date de clôture du concours : 15 novembre 2000

REGLEMENT

1. Le concours est ouvert à tous les jeunes domiciliés en Suisse romande. Il couvre deux catégories d'âge :
 - A) 16-20 ans : nés entre 1980 et 1984
 - B) 21-25 ans : nés entre 1975 et 1979

2. Les genres suivants font l'objet du concours :
 - 1) conte ou nouvelle
 - 2) poésie

L'oeuvre présentée doit être inédite, écrite en français et comprendre ce qui suit :

 - conte ou nouvelle : minimum 10 pages et maximum 15 pages, de 30 lignes chacune maximum
 - poésie : minimum 10 poèmes et maximum 15 poèmes en vers libres ou classiques, prose poétique

- 3a. **Les textes dactylographiés en trois exemplaires** doivent parvenir au Service culturel de la Commune de Vernier, case postale 520, 1214 Vernier (☎ 022/306 06 86) **avec les indications ci-dessous sur une page de garde :**
 - **Catégorie et Genre**
 - **Nom**
 - **Prénom (à préciser si féminin ou masculin)**
 - **Adresse**
 - **Date de naissance exacte**
 - **Numéro de téléphone**
 - **Titre**

- 3b. Si le texte a été élaboré sur ordinateur, joindre également la disquette.

4. Le jury délibère à huis clos. Il ne tient compte que de la valeur littéraire de l'oeuvre. Ses décisions sont sans appel.

5. La proclamation des résultats du concours aura lieu au Salon International du Livre et de la Presse à Palexpo, Genève, en avril 2001.

6. Les écrits ne seront pas restitués aux auteurs.

7. Il ne sera pas tenu compte des ouvrages ne correspondant pas au présent règlement, ainsi que des textes parvenus après le délai de clôture.

Echos des clubs d'aînés

Concert de printemps de la Fanfare municipale

Le 14 avril, à la salle communale de Vernier-Place, la Fanfare municipale de Vernier a eu l'amabilité d'inviter les aînés de la commune à assister à son concert de printemps. Ils furent nombreux dans la salle (plus de 120) - et c'est tant mieux - auxquels il faut ajouter les parents et les amis des exécutants.



La Fanfare et les aînés, invités d'un soir



La valeur n'attend pas le nombre des années



Le chœur d'enfants, régal de la soirée

Ce concert exceptionnel, d'une durée de 3 heures environ, sur le thème de Carnaval des Animaux, a connu une véritable réussite, grâce à la virtuosité des musiciens : ceux de la Fanfare, l'orchestre de son école de musique, la Fun-Phare, réunissant de tous jeunes élèves, et enfin le chœur d'enfants fort de 60 chanteurs, tous très à l'aise dans leurs interprétations. Dans ce succès, une mention spéciale doit être accordée à la décoration et aux costumes de scène, fruits d'un labeur juvénile enthousiaste.

A l'entracte, chacun pu se désaltérer et même déguster la soupe à l'oignon, dans le joyeux brouhaha des conversations.

Il est certain que tous les auditeurs ont apprécié ces quelques instants de musique et de détente. Nous les devons à la présidence, au comité et aux exécutants de la Fanfare, aux deux sympathiques directeurs qui ont manié la baguette à tour de bras, au prolix stentor de la présentation, aux maîtresses qui se sont attachées à monter le chœur d'enfants, aux solistes des pianos, du xylophone et les "pompes". (Même le porte-drapeau

jubilait d'aise). Sans oublier le Service social de la commune qui a assuré l'organisation du transport pour les quartiers périphériques.

Qu'ils en soient tous chaleureusement remerciés !

Le reporter de service

(Photos aimablement mises à disposition par G. Baechler)

Madame Aimée Brandt, présidente du Club des aînés de Châtelaine-Balexert, quitte sa fonction après de nombreuses années.

Elle est remplacée par Monsieur Francis Ballager.

Club des aînés d'Avanchet

Mme Hedwige Bonny
21, rue du Grand-Bay
1220 Avanchet
Corresp. : C.P. 141
1211 Genève 28
Tél. 796 99 59 (privé)
Ouverture le mardi
de 13h30 à 17h30.

Club des aînés de Châtelaine-Balexert

M. Francis Ballager
39, av. de Crozet
1219 Châtelaine
Tél. 796 60 83
Ouverture les mardi,
mercredi et jeudi
de 14h à 17h.

Club des aînés des Libellules

Mme Alice Fasel
10, ch. de l'Usine-à-Gaz
1219 Le Lignon
Tél. 797 13 97
Ouverture
les lundi, mardi et jeudi
de 13h30 à 17h.

Club des aînés du Lignon

Dir. collégiale
50-53, av. du Lignon
1219 Le Lignon
Tél. 796 16 70
Ouverture du lundi au
vendredi de 14h à 18h
(animation principale
le mercredi).

Club des aînés de Vernier-Village

M. Isaac Nicolier
6, ch. de Champ-Claude
1214 Vernier
Tél. 341 03 48
Réunions
les mercredi et vendredi
de 13h30 à 17h.

Festiv'âge 2000 - du 28 mars au 1^{er} avril 2000

L'art au 3^e âge

J'ai rencontré des artistes sympathiques, des gens heureux de présenter leurs arts : peintures, sculptures sous toutes les formes, sans oublier les instrumentistes, chanteurs, fantaisistes, comédiens pour qui les arts, la musique, le théâtre sont expressions d'épanouissement et de plaisir.

Je remercie tous ces artistes de m'avoir offert un tel bonheur !

Yvonne Tornare



P.S.

A signaler que 80 bénévoles ont offert leurs services.

Un grand merci.





Infos quartier - BALEXERT

Association des intérêts du quartier de Balexert et environs
Case postale 8 - 1219 Châtelaine

Assemblée générale le lundi 15 mai 2000 à 20h

au centre de quartier de Balexert (av. de Crozet 31)

Apéritif offert

Le comité

Aux années 30, nous, les mêmes de 8 à 10 ans,

nous étions déjà de sacrés bricoleurs. Toujours à la recherche d'un bout de planche pour fabriquer un bateau plat avec une voile en papier ou un cerf-volant qu'on essayait dans le grand pré de Crotte-au-Loup ou du Champ-bossu. Nous étions les clients fidèles des frères BODDI qui n'hésitaient pas à mettre en marche l'une de leurs machines pour débiter les planchettes et le morceau de bois qu'on allait transformer en biplan C35 ou en Pou-du-ciel. Et nous attendions avec impatience le moment où Jean le menuisier mettrait en route le vieux moteur électrique. Alors les poulies et les courroies plates vibraient sous le plancher et un chant de sirène montait entre les murs de l'atelier.



Un Pou-du-ciel, c'était ça (1)

Car nous étions à bonne école : Yves Domenjoz, moniteur à la Colonie de vacances de Boveau sur Corbeyrier nous avait appris à tailler le bois au couteau et nous nous en donnions à cœur joie tout en écoutant un récit de Jules Verne que nous lisions à haute voix et à tour de rôle pendant les après-midi pluvieux. Nous étions passés maîtres dans l'art du copeau et des liaisons dangereuses.

Quant au Pou-du-ciel, c'est une autre histoire et pour la raconter, il faut remonter jusqu'aux années 30 et ce que nous ignorions alors, nous l'avons récemment appris de la bouche même d'un excellent mécanicien-constructeur, Monsieur Robert-Louis BERNARD.

Il faut savoir qu'entre les deux guerres surtout, des jeunes passionnés d'aviation de tourisme se lancèrent dans la construction d'avionnettes et M. Bernard était de ceux-là.

Il avait fait son apprentissage de mécanicien à l'Ecole de mécanique de la rue du Jura et s'était très tôt intéressé à l'aviation : son père travaillait à l'aérodrome de Cointrin.



Monsieur Bernard

Robert-Louis Bernard fit ensuite son école de recrue à Dübendorf et y rencontra un ami qui devait devenir le Major Liardon, spécialiste d'acrobatie aérienne sur biplan Bücker.

La construction de son Pou-du-ciel demanda beaucoup d'ingéniosité et d'efforts à R.-L. Bernard. Pour la propulsion, il avait assemblé 3 moteurs Villiers 2 temps de 350 cm³ entre 2 plaques d'acier et fixé une hélice en bois. L'ensemble carlingue et voilure était en

bois toilé. De nombreux essais furent effectués, aussi avec d'autres moteurs, à Thônex et près du chemin Delay et c'est là que nous, les gosses du quartier, allâmes admirer cet avion extraordinaire...



La vieille raboteuse des Frères Boddi



Les poulies et les courroies plates...

M. Bernard a une très bonne mémoire. Dans nos entretiens, il évoqua l'aviation de sa jeunesse, les Fokker, Ford qui se posaient dans l'herbe à Cointrin, la visite du Graf Zeppelin dont la silhouette se profila en 1930 le long du Jura, laissant dans le ciel le vrombissement métallique de ses 5 moteurs de 500 chevaux et qui posa délicatement ses 70000 m3 d'hydrogène près des hangars. Et l'hydravion géant à 6 moteurs Latécoère 631 qui amerrit en 1948 sur le lac, près de Genève.

Il nous expliqua aussi en détail les caractéristiques de son avion Emeraude, moteur Continental de 80 chevaux, 4 cylindres, qui est peut être encore en Suisse allemande.

L'aviation à hélice, c'était encore le bon temps...

Le Comité de l'AIVV



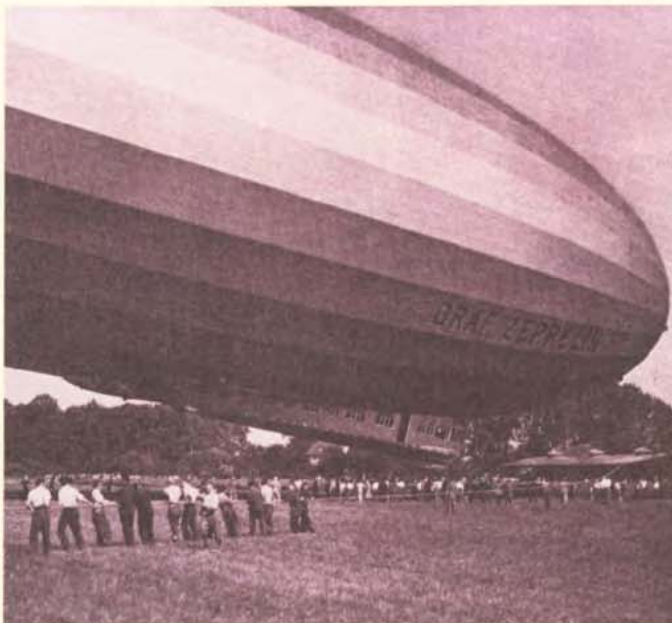
Avions Fokker de la KLM 1939 (4)



Emeraude (5)



Le Latécoère 631 dans la rade de Genève (3)



Le Graf Zeppelin (2)

Références :

- 1) Entre ciel et rêve, de Donat Guignard ; éd. Journal de Sainte-Croix et environs ; 1990
- 2) Le Zeppelin, de Jacques Borgé et Nicolas Viasnoff ; éd. Balland Paris ; 1976
- 3) L'Avion à Genève, Histoire de l'Aéroport de Genève-Cointrin par l'image, de René Hug ; éd. du Tricorne, Serge Kaplun Genève ; 1981
- 4) Histoire de l'Aviation, de René Chambe ; éd. Flammarion Paris ; 1963
- 5) Photographie fournie par M. Bernard

**Vincent
PELLERITI**



MENUISERIE - AGENCEMENT
fBjNISTERIE

Rparations en tous genres

*

115, route de Vernier - 1219 Ch%telaine
T•l. 796 82 23 - Fax 796 49 25

FIDUCIAIRE DU LIGNON

VOTRE DÉCLARATION FISCALE 2000

FRS 80.-*

* SANS TITRE, SANS IMMOBILIER

COMPTABILITE SUR DEVIS GRATUIT

PAR AGENT FIDUCIAIRE AVEC BREVET FEDERAL

SUR RENDEZ-VOUS UNIQUEMENT :

☎ 079.345.85.08 (10H30 -12H30)

AV. DU LIGNON 34 - 6^e ÉTAGE -1219 LE LIGNON

F. ELLEZINGUE

COURTEPOINTIERE (CFC)

Rideaux

voilages

couvre-lits

coussins

Tél. 796 84 89
83, av. du Lignon
1219 Le Lignon

La Commune & L'Opéra-Studio
de Vernier & de Genève

présentent

BARBE BLEUE

opéra-bouffe de J. OFFENBACH

17, 19, 20,
24, 26, 27 mai
20h30

21, 28 mai 2000
17h00

Salle des fêtes du Lignon
Genève
(Bus No 7, Parking)

Direction musicale : Jean-Marie CURTI
Mise en scène : Serge LIPSZYC
Décors : Sandrine LAMBLIN
Costumes : Marie-Pierre MOREL-LAB
Lumières : Jean-Louis MARTINEAU

Cécile CHAPPUIS, Anne-Marie DE COUYSSE,
Zeina DORKHOM, Philippe LE CHEVALIER,
Philippe GORTARI, Samuel HASLER,
Fabienne MASONI, Philippe NOVARINA,
Henri PAYET, Jean-Louis POIRIER,
Chantal STUDER, Nora TABBLISH,
Catherine UKELO, Graham WEBBER

CHOEUR et ORCHESTRE
DE L'OPERA-STUDIO DE GENEVE

Location : Stand Info Balaxert - Service Culturel Migros
Prix d'entrée : Sfr. 30.-- / AVS, étudiants Sfr. 20.--
Rens. Service Culturel de Vernier - tél. 306 06 86

